

Montréal, le 20 février 2017

Par dépôt électronique (SDÉ) et par messenger

M^e Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

OBJET : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) relative à la construction du nouveau poste de Mékinac à 230-25 kV et de ses lignes d'alimentation (Dossier R-3989-2016)

Maître Fréchette,

Vous trouverez ci-joint, la version **caviardée** de la demande de renseignement no 2 que la Régie de l'énergie (la Régie) adresse au Transporteur dans le cadre du dossier susmentionné.

La version confidentielle de la demande de renseignements no 2 vous parviendra par messenger dans les meilleurs délais.

Les réponses à ces demandes de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 27 février 2017 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml
p. j.